

SENEGAL - EPU 17<sup>ème</sup> Session  
(Genève, 21.10.13 - 01.11.13)

Questions-Recommandations de la Grèce

Merci M. le Président,

La Grèce souhaite la bienvenue au Sénégal, représenté en cette 17<sup>ème</sup> Session du Groupe de Travail de l'Examen Périodique Universel par Son Excellence le...

1. Nous notons qu'au Sénégal, malgré les efforts effectués, des restrictions à la liberté d'expression persistent. Nous recommandons au Sénégal d'abroger l'article 80 de son code pénal et de manière générale d'assurer l'indépendance et la liberté de la presse.
2. La Grèce souhaiterait exprimer sa grande préoccupation en ce qui concerne la situation des droits des enfants. Nous recommandons au Sénégal de durcir sa législation concernant les viols, la pédophilie et l'inceste ainsi que de mener des campagnes de sensibilisation à ce sujet dans les écoles et auprès les communautés locales.
3. Finalement, nous constatons que le Sénégal continue de réprimer l'orientation sexuelle. Nous recommandons au Sénégal d'abroger toute loi criminalisant l'orientation sexuelle et l'identité de genre et de prendre des mesures concrètes pour la protection des minorités sexuelles.

Merci M. le Président